



COÛT ACTE DE FREDHA chez notaire à ORAN

Par **OUCHIKH SAIDA**, le **20/09/2016** à **18:19**

Cher Maitre,

Pouvez-vous m'indiquer le coût de l'établissement de l'acte de fredha ? si le notaire est tenu de faire un devis de ses honoraires en plus du prix des frais de taxes ?

Merci de votre retour, en effet il y a 25 ans j'ai établie un tel acte qui m'avait été facturé moins de 20 € alors qu'aujourd'hui on me réclame 13000€ soit 250000DH pour établir celui de mon grand-père ...étant sceptique ..je souhaiterai savoir si il y a un barème ..car je n arrive pas à avoir cette information auprès de la chambre notariale.

dans l'attente de vous lire,

cdt

SAÏDA

Par **youris**, le **20/09/2016** à **18:30**

bonjour,

la fredha n'existe pas en droit français et comme nous sommes un site juridique de droit français, nous ne pouvons pas répondre à votre question que vous devez poser à un notaire algérien.

salutations

Par **OUCHIKH SAIDA**, le **20/09/2016** à **20:56**

Bonsoir,

Merci pour votre réactivité.

cdt